



## Assemblée générale ordinaire du mercredi 5 octobre 2011

Présents : 26 adhérents et 2 pouvoirs.

M. Baucher, représentant de la municipalité de Mer.

Excusés : M. le Maire

Les représentants des autres AMAP.

La Présidente de l'association Terre de liens Centre.

L'assemblée est présidée par André Nivet, président de l'association. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Annie Bertheau, secrétaire de l'association.

André Nivet remercie la municipalité pour la mise à disposition du local et pour l'usage de la photocopieuse, puis il rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral.
2. Rapport financier.
3. Cotisation et budget prévisionnel.
4. Élection du CA et de vérificateurs aux comptes.
5. Questions diverses.

### 1. Rapport moral.

Lecture du rapport moral par André Nivet (voir en annexe).

Relations avec les producteurs.

Vie interne

Animation

Relations extérieures

Rappel de quelques principes généraux des AMAP.

### 2. Rapport d'activité.

Présenté par Amédée Hiault.

Pain : augmentation du nombre d'adhérents (55)

Cela représente 34 kg de pain en moyenne par semaine, soit environ 2 tonnes par an. C'est entre ½ et 1 hectare de blé.

Amédée dispose maintenant de son propre moulin, il nous reste à le visiter.

Eufs : 1200 douzaines sur 9 mois, c'est 9 % de plus que l'an passé.

La reprise de la distribution se fera en décembre, le prix reste inchangé.

Vin : 4 producteurs sont intervenus cette année, 283 bouteilles ont été vendues.

On reconduira la venue de 4 producteurs l'an prochain.

Nathisseries : Il se vend entre 6 et 8 kg de biscuits par distribution. Nathalie rappelle que les biscuits peuvent être vendus par paquet de 500 g, ce qui est plus avantageux pour le consommateur.

Fromages : Une centaine de fromages sont vendus à chaque distribution, ce qui représente 1 100 fromages par an.

Viandes : Une vingtaine de caissettes auraient été vendues, ce qui est en nette baisse par rapport à l'an passé. Mais il semble que des commandes passent directement aux producteurs et le CA n'a pas les chiffres. Cette baisse pourrait aussi s'expliquer par l'irrégularité des dates de venue des producteurs ou par l'absence d'Yves-Marie Hahusseau qui a dû faire face à des difficultés cette année.

Volailles : le nombre de volailles vendues est stable (590), mais la répartition est un peu différente : plus de pintades et moins de poulets. Cette fluctuation n'est pas facile à gérer pour le producteur. Proposition pour 2012 de terrines et rillettes exclusivement à base de volaille. Il y a dans la vente des périodes creuses (vacances et fêtes) or les volailles doivent être abattues. Pour pallier cette irrégularité des ventes, le producteur propose donc ces produits transformés.

D'autre part, Bruno Rabier et Jean Marc Rozet ont embauché un salarié à mi-temps : ¼ temps chez B. Rabier et ¼ temps chez JM Rozet.

Légumes : Si sur l'année, il se vend une moyenne de 34 paniers par semaine, les commandes sont irrégulières : septembre – octobre sont des mois pleins (40 paniers) par contre août est un mois creux (22 paniers). Cela représente 2 000 paniers par an.

Fruits : La présence de Catherine Carré est sur 7 mois, mais nos chiffres ne sont que sur 4 mois : environ 500 kg de fruits et 170 litres de jus de fruits. On estime la vente réelle à 1 tonne de fruits.

Nous n'avons pas les chiffres de Sylvain Suquet qui est actuellement en plein déménagement de son exploitation et a donc d'autres soucis à régler !

Propositions :

- Serait-il possible de mettre les contrats sur le blog de façon à ce qu'ils puissent être remplis directement : soit vers le producteur, soit vers le membre du CA responsable. Il s'avère qu'actuellement les contrats ne sont pas à jour sur le blog.
- Claude Gaulandau explique le développement du GABLEC vers 3 axes :
  - ➔ La restauration scolaire
  - ➔ Le recensement des besoins pour des nouvelles productions : lapins ? produits laitiers issus des vaches ? légumes secs ?
  - ➔ La possibilité de rendre les produits bio plus facilement disponibles sur le secteur : camion ? point de dépôt ?
- Atelier cuisine : on pourrait prévoir un repas avec préparation préalable en cuisine, repas qui serait ouvert à de nombreux adhérents. L'atelier se ferait avec un petit groupe. Peut être est-ce à lier avec une visite. Myriam Landreau propose d'y réfléchir.
- Peut-on prévoir d'autres animations « éco-gestes » ?

Le rapport moral est soumis au vote : adopté à l'unanimité.

### 3. Rapport financier.

Il est présenté par Valérie Ménager.

Dépenses : 442,72 €

Recettes : 584,36 €.

Résultat excédentaire de 141,64 €

L'AMAP dispose actuellement de 430,99 €.

Les vérificateurs aux comptes confirment l'exactitude des comptes.

L'AMAP compte 89 adhérents, soit 7 de moins que l'an passé.

Le rapport financier est soumis au vote : adopté à l'unanimité.

Le quitus à la trésorière est donné à l'unanimité.

Budget prévisionnel :

La cotisation reste fixée à 10 € pour les nouveaux adhérents et à 5 € pour une réadhésion.

Charges : 500 €

Recettes : 500 €

(Voir les rapports en annexe)

Le budget prévisionnel est soumis au vote : adopté à l'unanimité.

#### 4. Élections au conseil d'administration.

4 administrateurs ne se représentent pas : Bruno Rabier, Valérie Ménager, Alexandra Sérive et Ronan Perrot.

Les 7 autres sortants restent candidats.

André Nivet rappelle qu'être administrateur, c'est participer à une réunion du CA par trimestre, assurer une permanence d'accueil en alternance et assurer un lien avec un producteur.

Se proposent : Myriam Landreau, Marie Christine Leparquier, Cécile Greffion et Philippe Nivet.

La liste est adoptée à l'unanimité.

Mmes Gagné et Destacamp restent vérificatrices aux comptes.

#### 5. Questions diverses.

M. Baucher indique qu'un comice agricole se tiendra à Mer les 2 et 3 juin 2012 et propose qu'un stand soit tenu par l'AMAP. A voir avec le GABLEC.

Fin de l'AG à 22h15.

Le président : André Nivet

la secrétaire : Annie Bertheau.

Pièces jointes en annexe :

- Le rapport moral.
- Le rapport financier.
- Le budget prévisionnel.
- Les pouvoirs
- La feuille d'émargement.